



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**PROJET DE CRÉATION DE L'ASSOCIATION FONCIÈRES PASTORALE AUTORISÉE DE
LA VERNAZ SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LA VERNAZ**

Considérant que le dossier d'enquête dématérialisé n'a pas pu être consulté sur le site internet de la commune de La Vernaz du 23 mars au 11 avril 2023 et que pendant cette période l'adresse électronique : enquetepubliqueafp2023@orange.fr n'a pas fonctionné ;

l'enquête publique en vue de créer l'Association Foncière Pastorale Autorisée dénommée : « Association Foncière Pastorale Autorisée de La Vernaz » initialement prévue du jeudi 23 mars à 8h 30 au lundi 24 avril 2023 à 16h00 est prolongée d'une semaine .

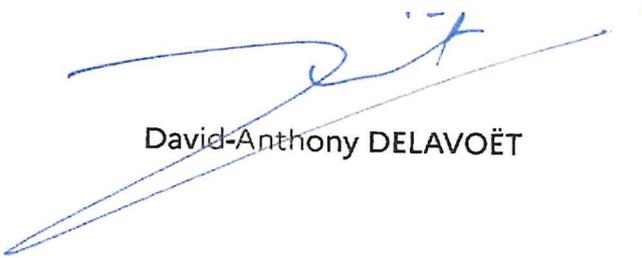
Cette enquête se déroulera donc du jeudi 23 mars à 8H30 au mardi 2 mai 2023 à 11h30.

Mme le commissaire enquêteur effectuera une permanence supplémentaire le 2 mai 2023 . En conséquence, elle se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de La Vernaz :

- lundi 24 avril 2023 de 13h30 à 16h30.
- et le mardi 2 mai de 8h30 à 11h30

19 AVR. 2023

Pour le préfet,
Le secrétaire général,



David-Anthony DELAVOËT